

# Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

## Côte d'Ivoire : du faux miracle au vrai chaos

S'il est bien une idée fausse, resassée par les médias à propos de la Côte d'Ivoire, c'est celle du «miracle ivoirien» c'est-à-dire la période des 30 premières années de l'Indépendance sous le règne d'Houphouët Boigny, qui aurait été une période faste. *Suite page 3*



## Elections, piège à c...!

Qu'on ne s'y trompe pas, les victimes de cette élection ne sont pas à chercher du côté des candidats. Tout porte à croire que chaque camp préparait depuis longtemps le troisième tour. Celui dans lequel s'opposent actuellement Gbagbo et la «communauté internationale».

**M**ais c'est bien la population ivoirienne, à qui l'on servait depuis 2007, que la présidentielle allait clore la crise, qui se retrouve otage d'une situation politique binaire et violente. Les positions sont tranchées et les moyens mis en avant extrémistes.

De Marcoussis aux isoloirs, huit ans de statu-quo militaire, de tensions toujours entretenues, de régression sociale et de

marginalisation de la société civile. Huit ans ponctués d'accords politiques de dupes, de reconduction des contrats aux Bouygues et Bolloré. Huit ans dont le bilan le plus marquant est celui des exactions. Celles des rebelles, celles des milices et paramilitaires loyalistes, ou celles des soldats français (lire page 5).

On se souvient de Michel de Bonnecorse, conseiller de Chirac pour l'Afrique, sortant, en janvier 2007, d'une audience avec Blaise Compaoré, le président burkinabé. C'était quelques semaines avant les accords de Ouaga qui firent du leader rebelle, Guillaume Soro, le premier ministre de Gbagbo. Bonnecorse annonçait (*Billets n°157*) un règlement de la crise seulement à l'issue des élections : « *Le but des pays raisonnables est qu'il y ait des élections libres et honnêtes en octobre, ce qui donnera un président légitime qui sera soit élu, soit réélu, et c'est à ce président de mettre un terme à cette crise.* »

*Suite page 4*

### Sommaire

→P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE  
Séguéla et Bolloré choisissent leurs dictateurs – Les médias français vus par les américains – Alain Juppé, ministre des Colonies ? – Areva au Niger, des brèches dans les digues, pas dans l'opacité – La BEI finance la corruption et l'évasion fiscale –

→P. 1 & 3 Edito CÔTE D'IVOIRE : DU FAUX MIRACLE AU VRAIS CHAOS

→P. 4,5&6 Dossier CÔTE D'IVOIRE- Elections, piège à c...!  
*Tout porte à croire que chaque camp préparait depuis longtemps le troisième tour. Celui dans lequel s'opposent actuellement Gbagbo et la « communauté internationale ».*

→P. 6 & 7 Paradis fiscaux : "l'économie déboussolée"

*Le nouveau rapport du CCFD allie synthèse pédagogique et argumentaire percutant :*

→P. 8 & 9 CAMEROUN Bolloré et Vilgrain, la terre, la sueur et le sang

*Les deux industriels vantent les bénéfices de leurs activités sur le continent pour les populations. Sauf que celles-ci, sans doute ingrates, tentent de faire entendre depuis quelques semaines un autre son : celui du ventre qui a faim, voire celui des os qui se brisent.*

P. 10 FRANCE Coopération, nouveau ministre, même politique

*Le remaniement ministériel de novembre dernier a ressuscité le ministère de la coopération. Un mois et demi nous auront suffi pour établir la fiche de poste de son nouvel occupant, Henri de Raincourt.*

→P. 11 TCHAD Quand Hissène Habré sera-t-il enfin jugé ?

→P. 12 LIRE : KAMERUN ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique

## Erratum

*Billets d'Afrique* s'est emmêlé les pinceaux en illustrant son dernier numéro. La photo censée être celle du journaliste de *Tribune d'Afrique*, Max Savi Carmel, qui témoignait dans nos colonnes de la nature répressive du régime togolais, n'était pas la bonne. Toutes nos excuses à Max. Par ailleurs, une lectrice attentive, nous signale le choix malencontreux de la carte géographique (Hachette, 1996) illustrant l'article sur la Mauritanie. En effet, le Maroc n'est pas frontalier de la Mauritanie mais plutôt le Sahara Occidental occupé. C'est aussi l'occasion de rappeler que le royaume chérifien a toujours censuré les journaux, ouvrages scolaires et autres publications avec des cartes mentionnant les frontières du sahara occidental.

## Séguéla et Bolloré choisissent leurs dictateurs

Jacques Séguéla, vice-président de Havas, un des premiers groupes mondiaux de communication détenu majoritairement par Bolloré, expliquait le 22 décembre à l'AFP : « Vincent Bolloré a des intérêts en Afrique, dans toute l'Afrique – c'est le plus gros investisseur français, je crois que c'est le plus gros investisseur européen en Afrique – et que de longue date il a toujours conseillé Gbagbo (...); dès que les premiers incidents ont commencé, tout le monde s'est retiré. (...) Toute collaboration s'est instantanément stoppée ». L'agence Euro-RSCG détenue par le groupe est en effet d'après lui « prête à faire campagne pour des candidats, à condition qu'on ait le sentiment qu'ils vont être démocratiques. Dès qu'ils ne sont pas démocratiques, les choses

s'arrêtent ». Dommage que Séguéla ait oublié d'ajouter aussi que « de longue date il a toujours conseillé » Biya. Que celui-là s'adjuge des mandats illimités, qu'il fasse tirer sur la foule et ainsi tuer 100 à 150 manifestants, ne l'a jamais gêné. Le tout est que cela ne soit pas dit, et c'est justement le travail d'Havas...

## Areva au Niger : des brèches dans les digues, pas dans l'opacité

Le 11 décembre, une brèche de plusieurs mètres était découverte dans une digue (non cimentée) retenant des déchets liquides radioactifs de la Somair, un des deux gisements d'uranium actuellement exploités par Areva au Niger. D'après la direction, ce seraient 200 000 litres de

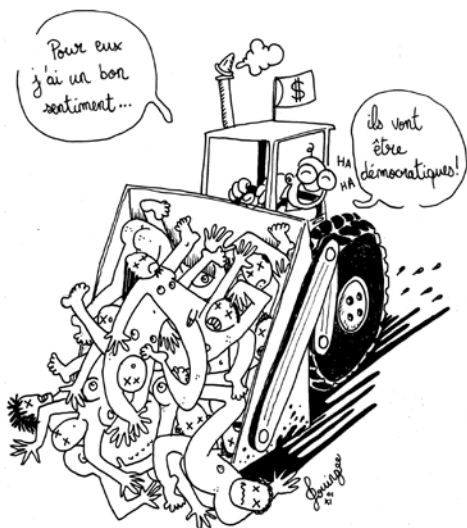
groupe Areva ». Dans un courrier adressé le 17 décembre à la présidente Anne Lauvergeon, la CRIIRAD demande, en vertu de sa convention de partenariat avec l'ONG locale Aghir in Man permettant la réalisation de contrôles radiologiques indépendants, que le groupe transmette toutes les informations techniques nécessaires, notamment le « dispositif de récupération des terres contaminées mis en œuvre ». A quelques semaines de l'élection présidentielle nigérienne, dont pourrait dépendre la gestion future de la principale ressource naturelle du pays, cette demande de transparence risque d'être malvenue. Areva a commencé par refuser, le 16 décembre, la demande d'Aghir in Man de participer aux prises d'échantillons...

## La BEI finance la corruption et l'évasion fiscale

Le 22 novembre, la coalition Counter Balance, à laquelle appartiennent Les Amis de la Terre, publiait son rapport « *Délit de fuite : ce que la Banque européenne d'investissement préfère cacher de ses prêts en Afrique* ». Ses derniers « facilitent la corruption et l'évasion fiscale » notamment en étant accordés de plus en plus via des intermédiaires financiers et des fonds d'investissement enregistrés dans des paradis fiscaux et judiciaires : 60% des prêts épluchés par la coalition étaient ainsi à destination de l'Ile Maurice... Pour les Amis de la Terre, « la BEI a utilisé des fonds européens pour le développement afin de soutenir des multinationales riches dont l'objectif prioritaire est la maximisation du profit, sans considération pour les impacts sur les populations locales, l'environnement ou l'emploi ». L'ONG donnait ainsi un nouvel exemple le 9 décembre avec la publication de son rapport « *Projet Mopani (Zambie) : l'Europe au cœur d'un scandale minier* ». En 2005, la BEI a investi 48 millions d'euros dans cette mine de cuivre exploitée par un consortium détenu à 73% par le suisse Glencore et à 17% par le canadien First Quantum (les autorités zambiennes se contentent des 10% restant), qui prétend aujourd'hui « ne pas faire de profits pour ne pas payer d'impôts », d'après le réseau d'ONG zambiennes Centre for Trade and Policy Development. La France, représentée par son ministère des Finances, est un des quatre premiers actionnaires de la BEI, la plus grosse institution financière publique au monde au regard du volume de prêts plus de 10 milliards par an hors-UE en moyenne, et 650 millions pour des projets en Afrique depuis 2000.



« jus » qui se seraient ainsi répandus, sur une surface estimée à 2 à 3 ha, à seulement 3,5 km de la ville d'Arlit d'après les estimations du réseau Sortir du Nucléaire. En cause, d'après la coordination de la société civile d'Arlit : « Le manque de surveillance environnementale, la suppression de la pompe utilisée en cas de risques de débordements, le manque d'intérêt des responsables de l'entreprise pour les questions de protection de l'environnement, la suppression du gardiennage de l'endroit, le mauvais état des digues et des bassins, la négligence et la mauvaise mise en œuvre du plan de suivi environnemental et le manque d'application de la réglementation en la matière par la Somair et BEEI (Bureau d'évaluation environnementale des études d'impacts) ». Malgré les risques évidents de pollution radiologique de l'air et des ressources en eau, la Coordination dénonce la « réticence de la direction de la Somair à communiquer avec les organisations de la société civile », évidemment « en contradiction avec la charte des valeurs du



- L'ÉTHIQUE SELON SÉGUÉLA -

## Répression et social, le grand écart de l'AFD en Tunisie

D'après le Comité pour le respect des libertés et des Droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), le porte-parole du comité de soutien à la population de Sidi Bouzid et membre du bureau politique du Parti démocratique progressiste était libéré le 31 décembre après trois jours d'incarcération. Signe d'apaisement en fin d'année ? Quelques heures plus tard, le CRLDHT alertait sur les brutales arrestations de plusieurs des avocats qui s'étaient réunis à Gafsa, puis d'autres confrères à Tunis, à Jendouba, à Grombalia... La routine de la dictature tunisienne, à laquelle le directeur de l'Agence française de développement a rendu visite du 8 au 10 décembre, signant pour près de 115 millions d'euros de conventions de financement et vantant « un pays où les stratégies de développement sont aussi exemplaires » d'après le site web de l'agence, qui précise que Dov Zérah « a visité plusieurs projets financés par l'AFD et Proparco, illustratifs du double positionnement de l'Agence en Tunisie, qui est à la fois en appui au développement économique et en soutien au progrès social ». Brosser un portrait idyllique du régime est-il dans les attributs de l'agence publique ?

## Affaire Borrel : précisions

Après notre article très critique sur le film documentaire de l'écrivain et journaliste Francis Gillery (*Billets d'Afrique* n°196, novembre 2010), plusieurs personnes nous ont signalé de nombreux « décalages » entre le synopsis soumis primitivement à Elisabeth Borrel et le film réalisé. De même, les longues interviews de Bruno Mercier, un ancien des renseignements militaires, auteur du livre « *La mafia française, ses méthodes, ses réseaux* », sont résumés à simple extrait vidé de son sens et les noms qu'il cite sont gommés du montage. D'autres témoins qui impliquaient les responsables politiques djiboutiens ont été longuement enregistrés mais leur propos ne convenant pas à la ligne choisie par le réalisateur sont carrément passés sous silence. Des coupes curieuses pour une « contre-enquête » qui soulignent le parti pris, très orienté, du travail de Francis Gillery. Rappelons que celui-ci avait choisi délibérément la thèse de l'assassinat crapuleux franco-français en mettant grossièrement en avant la pédophilie existant à Djibouti. Il essayait surtout d'y relier Bernard Borrel à titre professionnel comme personnel.

## Côte d'Ivoire : du faux miracle au vrai chaos

*Suite de la page 1*

Il faut examiner en effet à quel point Houphouët a été une malédiction pour la Côte d'Ivoire, on comprendra alors le chaos actuel, qui en est la conséquence directe. On peut dire que, pendant cette période, l'argent a certes coulé à flot mais qu'il n'en est résulté aucun développement. C'est cette conjonction vicieuse qui constitue le cas de figure exemplaire d'un système pervers. La prospérité a été entièrement détournée d'une part par une classe dirigeante qui s'est enrichie de façon indécente – la fortune personnelle d'Houphouët est certainement l'une des plus gigantesques et des plus scandaleuses d'Afrique – d'autre part par les entreprises françaises, qui forment l'essentiel du tissu économique et rapatrient 90 % de leurs bénéfices.

Ces dizaines d'années d'enrichissement ont laissé la Côte d'Ivoire elle-même dans une économie d'agriculture intensive. Houphouët se contentait de faire venir des pays voisins des masses de travailleurs pour exploiter à bon compte les plantations d'ananas, de café et de cacao. Se bornant à recueillir cette rente, il n'a guère essayé de diversifier l'économie, ni surtout de procurer à la Côte d'Ivoire un tant soit peu d'indépendance à l'égard des importations, seule amorce pour un véritable



*Ouattara et Gbagbo pendant la campagne présidentielle*

développement. La prospérité en trompe l'oeil, dont les Ivoiriens n'ont jamais recueilli que les miettes, entièrement dépendante du cours de quelques matières premières agricoles, a vite fondu, laissant la Côte d'Ivoire aux griffes des institutions financières internationales et dépourvue d'emplois. L'état de la Côte d'Ivoire après la disparition d'Houphouët, bien loin de montrer rétrospectivement une quelconque efficacité de sa gestion, comme certains le répètent à l'envi, est la preuve même de sa nocivité dans l'absence de toute vision à long terme du développement de son pays.

Politiquement, l'échec d'Houphouët est encore plus patent. Son régime, sous des dehors paternes, s'est montré féroce contre toute contestation. Les problèmes sociaux et politiques engendrés par son aveuglement devant la réalité ivoirienne vont exploser après sa disparition.

Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale, succède constitutionnellement à Houphouët, mort en décembre 1993, alors qu'Alassane Ouattara, premier ministre, était la véritable tête de la Côte d'Ivoire depuis 1990 avec la dégradation de l'état de santé d'Houphouët. Bédié, pour se débarrasser de son rival Ouattara, promeut en décembre 1994 une loi électorale qui instaure la notion d'« Ivoirité ». L'élection présidentielle de 1995, boycottée par les principaux candidats, et précédée par de violentes manifestations qui font de nombreuses victimes, est remportée à 96 % par Bédié.

Le 24 décembre 1999, un coup d'Etat militaire chasse Bédié du pouvoir. Le général Gueï prend la tête du Conseil national de salut public. Il propose au référendum une constitution qui reconduit les dispositions de l'Ivoirité, adoptée à 82 %. Il se présente à l'élection présidentielle d'octobre alors que les candidatures de Bédié et de Ouattara sont récuses. Laurent Gbagbo entre alors en scène. Ses partisans descendent dans la rue pour revendiquer la victoire électorale. On est parti pour dix années de troubles avec, à partir de 2002, la partition de la Côte d'Ivoire, dont le nord est occupée par la rébellion militaire des Forces nouvelles.

*Odile Tobner*

# Elections, piège à c...!

### Suite de la page 1

Il sous-entendait des élections sans réunification du pays et sans désarmement des rebelles. Au lendemain des accords de Ouaga, la rumeur annonçait Gbagbo tranquille jusqu'en 2010. Bonnacorse et la rumeur ont eu raison. Dans son communiqué de presse du 23 décembre, « Côte d'Ivoire : la France pyromane ne doit pas jouer au pompier », Survie constatait donc la « responsabilité de la diplomatie française dans l'impasse » actuelle.

Rappelant plus particulièrement la tuerie de novembre 2004, l'association Survie réclamait de la France « le retrait de son opération militaire au profit de troupes internationales sous commandement onusien. »

Par ailleurs, le descriptif du Programme d'appui au processus électoral impulsé par l'UE au travers du PNUD annonçait : « Pour les prochaines échéances électorales, il est à prévoir que le problème de confiance se posera avec une acuité encore plus grande et exigera le recours à des pouvoirs décisionnels exceptionnels pour contrecarrer l'incapacité d'atteindre des consensus politiques en temps utile. »

De 2006 à aujourd'hui, deux programmes se sont succédé, au bénéfice principalement de la Commission électorale Indépendante (CEI) pour des montants de 58 et 75 millions de dollars. Les organisations de la société civile en ont aussi bénéficié, dans une moindre mesure.

### La résurrection du vieux parti d'Houphouët-Boigny ?

Fin 2010, c'est enfin l'heure du vote pour les Ivoiriens. Le premier tour a vu la mise à la retraite de l'ancien président Henri Konan Bédié, héritier du vieux parti unique (PDCI) d'Houphouët-Boigny.

L'entre-deux tours a vu la réactivation de l'accord politique scellé à Paris en 2005 réconciliant Ouattara et Bédié pour défaire Gbagbo au second tour. Oublié, le fait que le second instrumentalisa l'ivoirité, dans les années 1990, pour écarter le premier de l'arène politique. Le PDCI et le RDR de Ouattara, né d'une scission PDCI, se retrouvent artificiellement réunis au sein du nouveau parti Houphouëtiste, le RHDP.

### Commission électorale non indépendante contre Conseil constitutionnel aux ordres

La composition de la CEI a été fixée par l'accord de Pretoria de 2005, qui se réfère aux signataires de l'accord de Linas-Marcoussis. Ces derniers accords rassemblaient trois mouvements rebelles – qui rapidement n'en firent plus qu'un –, quatre partis aujourd'hui rassemblés au sein du RHDP, le FPI de Gbagbo, et deux partis plus ou moins associés à Gbagbo. Compte tenu de son alliance réussie avec les rebelles et les Houphouëtistes, la CEI est très majoritairement favorable à Ouattara. Pour compenser sa composition partisane, les décisions de la CEI doivent être prises par consensus. Début 2010, Gbagbo avait obtenu la démission de la CEI après des manœuvres douteuses de son président lors de la constitution des listes électorales. Le camp présidentiel avait tenté en vain de changer la distribution des cartes. À peine évoquée, l'idée d'y faire entrer la société civile avait avorté. En revanche, le Conseil constitutionnel, calqué sur le modèle français, est contrôlé par le camp Gbagbo. Le scénario qui a mené au bicéphalisme actuel est le suivant : alléguant des fraudes, les membres de la CEI favorables à Gbagbo ont bloqué tout consensus sur les résultats du second tour. Le porte-parole de la CEI – issu des rebelles – tenta de passer outre et voulu annoncer des résultats régionaux. Devant les caméras, il en fut empêché par deux autres membres. Après trois jours de blocage, le Conseil constitutionnel prit le dossier en main. Avant que ce dernier ne se prononce, Youssouf Bakayoko, le président de la CEI, se rendit à l'hôtel du Golf, d'où il déclara Ouattara vainqueur. Le lendemain, le Conseil constitutionnel invalida le scrutin dans sept départements et déclara Gbagbo vainqueur.

### La question de la fraude

Les chiffres de la participation ont alimenté les soupçons de gonflement des suffrages. La bonne participation annoncée le jour du vote (estimée entre 65% et 70%) est devenue excellente quelques jours plus tard avec les chiffres de la CEI (84% au premier tour, 81% au second). Six départements auraient connu un bond de participation entre les deux tours de 6 à 9,5 points, atteignant de 87% à 94% de participation au second tour. Tous ces départements, contrôlés par les rebelles, ont accordé leurs

faveurs à Ouattara. Dans son rapport sur le second tour, la Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) a regretté de ne pas pouvoir confronter ses données avec les procès verbaux recueillis par la CEI. Pour aller dans ce sens, il faut noter que la confrontation des données régionales ou nationales est insuffisante. Dans le même ordre d'idée, le nombre d'observateurs (100 observateur de l'UE, 1000 de la CSCI) devrait être accompagné de leur répartition sur le territoire, surtout dans le cas ivoirien. On sait par exemple que les renforts militaires de l'ONUCI, arrivés du Libéria pour les élections, se sont concentrés dans les zones où la mixité ethnique est la plus forte : Abidjan, Bouaké et les régions de l'ouest et du centre-ouest.

### La « République du Golf »

Depuis les accords de Marcoussis, l'hôtel du Golf, où résident les ministres issus de la rébellion, est sécurisé par les casques bleus. Lorsque Bakayoko s'y rend, Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara, Guillaume Soro, le représentant du secrétaire général de l'ONU et les ambassadeurs français et américain s'y trouvent déjà. Ces derniers lui promettent protection jusqu'à l'aéroport, en échange de la proclamation de résultats. Bakayoko annonce la victoire de Ouattara devant les caméras occidentales avant de s'envoler pour Paris. Depuis, Ouattara et Soro vivent dans l'hôtel, véritable enclave sous protection de l'ONUCI et des militaires rebelles. Leur stratégie pour obtenir le départ de Gbagbo a connu trois phases. La première fut l'appel à leur partisans avec, le 16 décembre, un mot d'ordre lancé pour « libérer la RTI [Radio Télévision ivoirienne] », qui s'est transformé en mot d'ordre de grève – peu suivi, sauf dans les transports. La seconde est la demande aux institutions internationales de geler les comptes de l'État ivoirien, de sanctionner l'entourage de Gbagbo et de ne plus reconnaître les ambassadeurs nommés par Gbagbo. Et finalement, l'appel à une intervention militaire étrangère pour déloger Gbagbo.

### La mobilisation des jeunes patriotes

On note dans le gouvernement de Gbagbo la présence de Charles Blé Goudé, le « général » auto-proclamé des « jeunes patriotes ». Blé Goudé organise des meetings dans certains quartiers d'Abidjan pour mobiliser contre Ouattara, Soro, l'ONUCI, Licorne. Sans appeler directement à la violence, il dérape volontiers, annonçant un génocide à venir perpétré par les « forces impartiales », appelant des manifestations « à mains

nues » à déloger par tous les moyens Soro, ses rebelles de la « République du Golf » et les « forces impartiales ».

Il appelle en même temps à ne pas s'en prendre aux résidents français, ni à leurs entreprises. Blé Goudé espère montrer, en mobilisant les foules, que Gbagbo est indélogeable.

### Les deux visages d'Abidjan

Il existe actuellement deux visages d'Abidjan. La capitale ivoirienne est fortement divisée, comme le montrent les chiffres acceptés par les deux parties,

même s'ils sont légèrement à l'avantage de Gbagbo avec 52% des suffrages exprimés et 83% de participation au second tour.

D'une part, les quartiers huppés et une partie des quartiers populaires ont majoritairement voté Gbagbo. Les autres sont, depuis la manifestation du 16 décembre, sous l'étroite surveillance des « corps habillés » – policiers, gendarmes, paramilitaires... – restés fidèles à Gbagbo. La journée du 16 a enregistré entre vingt et trente morts selon les deux camps. À en croire l'ONU, un mois après le second tour, le bilan serait proche de 173 morts, principalement

parmi les partisans de Ouattara. La peur règne dans les quartiers Dioulas. Des informations inquiétantes circulent, faisant état de barrages tenus par des paramilitaires anglophones, d'enlèvements de nuit. Le 19 décembre, un charnier aurait été découvert près d'Abidjan. L'ONU n'a pas encore pu se rendre sur place. Soro et Choi, le représentant de l'ONU, évoquent des escadrons de la mort à la solde de Gbagbo, des mercenaires angolais, libériens ou sierra-léonais. Le diplomate français, Alain Le Roy, chef du département des opérations de maintien de

## Dix ans de violences politiques en Côte d'Ivoire

Recension non exhaustive des violences politiques qui ont affecté la Côte d'Ivoire ces dix dernières années. Bien des épisodes de ces violences restent inconnus à ce jour. Les informations proviennent de différents rapports de l'ONU et d'Amnesty International.

Le 22 octobre 2000 a lieu l'élection présidentielle.

Le 23 octobre, Robert Gueï se proclame vainqueur alors que le décompte des voix donne Laurent Gbagbo en tête.

Le 24 et le 25 octobre la foule des partisans de Gbagbo manifeste dans la rue. Des tirs dans la foule font plusieurs dizaines de morts. Gueï désavoué par l'armée et la gendarmerie s'enfuit. Gbagbo est proclamé vainqueur.

Le 26 octobre les partisans de Ouattara, portant des armes blanches, quelques fusils, descendent dans la rue pour exiger l'annulation de l'élection. La répression fait une centaine de morts. Le lendemain on découvre, dans un terrain vague du quartier Yopougon, les cadavres de cinquante-sept personnes. Le témoignage de rescapés indique qu'elles ont été tuées dans l'enceinte du camp de gendarmerie d'Abobo. En décembre une enquête internationale est menée. Un procès contre les auteurs présumés ne prononcera aucune condamnation.

Du 19 au 21 septembre 2002, alors que Gbagbo est en visite officielle en Italie, une rébellion armée venue du Burkina-Faso tente de s'emparer des principales villes de Côte d'Ivoire. A Abidjan, dans la nuit du 18 au 19 septembre le ministre de l'Intérieur, Emile Boga Doudou est assassiné par les assaillants. Le matin du 19 septembre, c'est au tour de Robert Gueï, soupçonné d'être l'instigateur de la rébellion, d'être tué par des militaires loyalistes. Les combats font plusieurs dizaines de morts. Les rebelles sont repoussés. La rébellion prend le contrôle des villes de Korhogo et de Bouaké. De nombreux militaires, gendarmes et policiers, désarmés, ainsi que des agents de l'Etat sont exécutés. Certains évaluent à cinq mille morts les victimes de la rébellion dans le nord et l'ouest. Il s'ensuit une fuite massive des populations originaires du Sud.

Le 6 octobre 2002, cent-dix personnes, gendarmes et leurs enfants, sont extraits de leur caserne et emmenés dans une prison où ils sont immédiatement abattus par des combattants du MPC, dont le secrétaire général est Guillaume Soro. Aucune suite ne sera jamais donnée à cette tuerie. Les mois d'octobre, novembre et décembre 2002 sont marqués par quelques centaines de morts faits par l'armée nationale ivoirienne, lorsqu'elle reprend certaines localités comme Daloa ou Man.

En mars 2003, quatre-vingts villageois fuyant Bangolo pour se réfugier à Duékoué sont tués par des unités du MPIGO (Mouvement populaire du Grand Ouest, un mouvement de

rébellion, rejoint les FN en 2004) et du MPC.

Le 25 mars 2004 à Abidjan la répression d'une manifestation des partis d'opposition, pour l'application des accords de Marcoussis fait cent-vingt morts, selon l'ONU.

Les 20 et 21 juin 2004, des affrontements entre la direction des Forces nouvelles (ex-rebelles) et les partisans d'Ibrahim Coulibaly, dit IB, font une centaine de morts à Korhogo.

Le 6 novembre 2004, un raid de l'aviation ivoirienne sur Bouaké tue huit soldats français et un civil américain. Dans les minutes qui suivent, Jacques Chirac ordonne la destruction de la totalité des moyens aériens de l'armée ivoirienne. C'est le début de trois jours d'émeutes anti-françaises. En même temps une colonne de blindés de l'armée française fait route de Man vers Abidjan. Neuf Ivoiriens sont tués à Duékoué en tentant d'y faire barrage. A l'entrée d'Abidjan, il y a également des victimes. Un hélicoptère français mitraille sur le pont de la lagune des Ivoiriens qui veulent se rendre à la base française de Port Bouet.

Le 9 novembre 2004, le contingent français, retranché devant l'hôtel Ivoire, fait face à des milliers de manifestants sans armes et tire dans la foule faisant une cinquantaine de victimes.

Dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2005, dans les villages de Guitrozon et de Petit Duékoué plus d'une quarantaine de personnes sont tuées dans leur sommeil. L'ONU expliquera cela par un malentendu entre milices à propos de primes de démobilitation.

Le rapport n°5 de l'ONU sur la Côte d'Ivoire de janvier à avril 2006 fait état de nombreuses exécutions sommaires, disparitions et tortures, aussi bien dans le sud du fait des FDS (Forces de défense et de sécurité, armée régulière ivoirienne) que dans le nord du fait des FN.

Le 28 juin 2006, huit personnes sont tuées dans l'attaque de Dieuzon, dans l'ouest, par des hommes armés.

Décembre 2010, les affrontements à Abidjan, à la suite de l'élection présidentielle dont la certification par l'ONU en faveur de Ouattara est contestée par Gbagbo font une centaine de morts.

Le 29 juin 2007, un attentat contre l'avion qui ramène Guillaume Soro à Bouaké fait quatre morts.

L'accumulation des atteintes aux Droits de l'homme, du fait de toutes les parties en présence, caractérise la funeste décennie que vient de vivre la Côte d'Ivoire. La principale question qui se pose à présent est de mettre fin coûte que coûte à cette atmosphère de haine, alors qu'on la voit au contraire exacerbée par la situation actuelle.

Odile Tobner

la paix de l'ONU, a confirmé la présence de mercenaires libériens.

## Retour à la case CPI ?

Comme en 2003, la possibilité de traduire Gbagbo et son entourage devant la justice internationale est évoquée. La liste des crimes impunis en Côte d'Ivoire est longue, tant de la part des loyalistes que des rebelles. Mais jusqu'ici les menaces d'inculpation sont restées au stade du chantage diplomatique. Début 2003, les médias français se sont fait l'écho d'une enquête en cours liant l'entourage du président ivoirien aux escadrons de la mort qui sévissait à Abidjan (*Billets* n°113). Elle est toujours restée à l'état d'enquête ouverte et ne s'est jamais concrétisée par une inculpation. Il s'agit manifestement d'un dossier qu'on gardait sous le coude... *Le Monde* et *Paris-Match* ont été condamnés pour avoir lié la présidence ivoirienne aux escadrons de la mort. La mouvance rebelle proche d'Ibrahim Coulibaly (surnommé « IB », ancien garde du corps de la famille de Ouattara, mêlé au renversement de Bédié en 1999 et présenté en 2002 comme le parrain de la rébellion) avait constitué un dossier sur les crimes du régime Gbagbo, mais pendant l'été 2003, elle avait été mise hors jeu, suite à l'arrestation d'IB par la DST à Paris, après une enquête du juge Bruguière (*Billets* n°188).

C'est à ce moment que Soro a vraiment pris les rênes de la rébellion, que le chemin de fer ivoiro-burkinabé exploité par Bolloré a pu à nouveau circuler. C'est aussi à cette période que l'État ivoirien a renoué avec le grand patronat français. En mai 2008, Gbagbo pouvait déclarer « *il faut quand même que les gens sachent que dans tous les grands choix que nous avons opérés, ce sont les entreprises françaises que nous avons choisies* ».

## Impatience française

Pour *Grigri International* (24 décembre), « *Aurore Bergé, ambitieuse candidate en 2008 à la direction des Jeunes populaires de l'UMP* » est la première à annoncer une victoire de Ouattara, le lendemain du second tour. Deux jours plus tard, le site d'information Euronews affichait un bandeau annonçant la victoire du même Ouattara, avant de s'excuser, invoquant un « *problème technique* » – (sic). Mais dès la nuit du second tour, le journaliste Jean-Paul Ney annonçait sur son site (*LesGrandesOreilles*) la victoire de Ouattara en accumulant des faits grossièrement faux : « *Le couvre-feu n'est plus respecté par les gens qui dansent dans les rues* », « *le mouvement militaro-civil pour la libération du*

*peuple (MCLP) menace de faire sauter le président sortant* », « *À Paris, une source de la DGSE confirme la victoire sans appel de Ouattara* ». L'audiovisuel français tape d'ailleurs fort en matière de désinformation. Sur France 5 les téléspectateurs ont appris qu'en 2000, c'est Gbagbo qui a surfé sur l'ivoirité pour évincer Alassane Ouattara (C dans l'air, 06 décembre). Antoine Glaser, dans une grande confusion, met tout sur le dos de Gbagbo sur France Inter « [Gbagbo] est arrivé au pouvoir en ayant écarté Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié. Et finalement les socialistes à l'époque quand Henri Konan Bédié a [subi] le coup d'état, on était en cohabitation, Jacques Chirac à l'époque avec le conseiller Michel Dupuech, ils étaient pour remettre Bédié au pouvoir. Les socialistes ont dit non, il y a notre camarade Laurent Gbagbo qui peut quand même arriver » N'oublions pas enfin Michèle Alliot-Marie (Europe 1, 1<sup>er</sup> décembre) : « *La Côte d'Ivoire a toujours été un modèle de démocratie en Afrique* ».

## Sanctions

Il existe un groupe d'experts nommé par l'ONU dont nous avons salué le travail à plusieurs reprises (*Billets* n°192). Son rôle est de contrôler l'efficacité de l'embargo sur les armes et de rapporter les infractions relevant du comité des sanctions. On s'étonne que son rôle n'ait pas été mis en avant à l'heure où tombent de nouvelles sanctions. Il a sans doute le tort d'avoir mené son travail en zone rebelle aussi bien qu'en zone gouvernementale. C'est sans doute pour cette raison que son rapport annuel, qui aurait dû être publié mi-octobre, est inaccessible ! Notons que parmi la soixantaine de personnes sous le coup de sanctions de la part de l'UE figure l'ex-légionnaire Frédéric Lafont (*Billets* n°196).

## Offensive sarko-américaine

Devançant l'Élysée, l'administration américaine a été la première à soutenir le « *nouveauprésident* » Ouattara. L'offensive diplomatique américaine contre Gbagbo éclaire d'un jour nouveau deux incidents relevés précédemment (*Billets* n°195) : l'interdiction faite au président du FPI de se rendre aux États-Unis cet été et l'arrestation d'un militaire envoyé par le gouvernement ivoirien pour acheter du matériel de maintien de l'ordre peu avant les élections. Le duo franco-américain à l'ONU s'est dans un premier temps heurté à la Russie avant que celle-ci accepte la position occidentale. L'Union africaine s'est alignée tandis que la CEDEAO, emmenée par le Nigérian Jonathan Goodluck, prenait les devants, menaçant très tôt Gbagbo d'un recours à la

force. Le téléphone a bien fonctionné entre Obama, Sarkozy et Goodluck.

Dès le 8 décembre, donc moins d'une semaine après la dispute électorale, Soro déclarait au *Parisien* : « *J'espère pouvoir compter sur la capacité de tous les défenseurs de la démocratie, des Africains comme de la communauté internationale, pour imposer à Gbagbo de céder le pouvoir comme hier les États-Unis l'ont fait avec Charles Taylor au Liberia*. » Soro a retrouvé sa hargne du début de la rébellion, celle qui laissait deviner qu'il s'appuyait sur de puissants appuis. Cet appel fait froid dans le dos à plus d'un titre. L'Ecomog – l'armée nigériane sous couvert de la CEDEAO – avait été envoyée combattre Charles Taylor et c'est bien ce dont on menace aussi Gbagbo. Mais cette force et ses nombreuses exactions sont de sinistre mémoire. Elle fut totalement inefficace. Assez ironiquement, la rébellion ivoirienne dont Soro est le leader avait reçu le soutien du criminel de guerre Charles Taylor. Ce sont finalement des milices libériennes, appuyées par les États-Unis et, régionalement par Gbagbo, qui renversèrent Taylor. Quant au Sierra Leone, l'Ecomog n'y a pas évité l'intervention britannique. Si le Nigeria intervenait en Côte d'Ivoire, ce serait le signe d'un tournant stratégique considérable. Le consentement de l'Élysée pour cette solution, serait un nouveau signe de la proximité de vue entre le locataire de l'Élysée et la diplomatie américaine. Certains réseaux français verraient d'un très mauvais oeil une intervention anglo-saxonne lourde en FrancAfrique.

Du point de vue régional, le tandem Foccart-Houphouët avait donné à la Côte d'Ivoire un rôle de pivot de l'impérialisme français dans l'aire ouest-africaine face au géant nigérian. Cette rivalité avait atteint son paroxysme avec la guerre du Biafra et dans une moindre mesure la guerre du Libéria.

Au moment de l'arrivée annoncée d'un bâtiment militaire néerlandais à la demande des autorités françaises (RNW, 22 décembre), on lit dans un télégramme de la diplomatie américaine que les Néerlandais sont un allié très important en Europe qui « *envisage d'accroître sa présence militaire en Afrique* », particulièrement, mais pas seulement, en Côte d'Ivoire.

Mi-décembre, le premier ministre kenyan suggérait de déloger Gbagbo par la force. Deux semaines plus tard, l'UA lui demande d'assumer ses propos et « *d'assurer le suivi de la situation en Côte d'Ivoire et de renforcer les chances de succès des efforts en cours* » !

**Rafik Houra**

# Paradis fiscaux : « L'économie déboussolée »

**Le nouveau rapport<sup>1</sup> du CCFD<sup>2</sup> allie synthèse pédagogique et argumentaire percutant : une belle pierre à l'édifice de la lutte contre les paradis fiscaux et judiciaires, en appui à la campagne «*aidons l'argent à quitter les paradis fiscaux*» initiée quelques semaines plus tôt.**

**A**u G20 de Londres, en 2009, tout le monde semblait d'accord : il fallait mettre fin au scandale des paradis fiscaux. Après quelques mois d'agitation politico-médiatique, Nicolas Sarkozy annonçait que le problème était résolu («*il n'y a plus de paradis fiscaux*», septembre 2009), puis que l'ensemble des territoires épinglés par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) s'étaient engagés à signer des conventions bilatérales d'échange d'information fiscale (à la demande, c'est-à-dire uniquement au cas par cas, en cas de suspicion sur un contribuable...) avec au moins douze autres territoires. Cet engagement avait en effet suffi à les faire basculer de la liste noire à la liste grise de l'OCDE (des listes avec des manques « diplomatiques » comme la City de Londres, le Delaware...). Évidemment, rien n'est résolu, d'où la publication début décembre par le CCFD du rapport «*L'économie déboussolée : Multinationales, paradis fiscaux et captation des richesses*», après le lancement à l'automne d'une campagne «*Aidons l'argent à quitter les paradis fiscaux* » ([www.aidonslargent.org](http://www.aidonslargent.org)).

## **La vision mensongère de l'économie mondiale**

Comme le précise son édito, ce rapport «*raconte l'histoire d'une imposture. Car les miroirs déformants que sont les paradis fiscaux renvoient une géographie mensongère de l'économie mondiale. La tromperie statistique est flagrante, qui fait de l'île Maurice le premier investisseur en Inde, ou de Jersey le premier pourvoyeur de bananes en Europe. (...) Mais ce mensonge est commis, non pas tant par les paradis fiscaux eux-mêmes – réceptacles consentants des tricheries que d'autres veulent garder secrètes – mais bien, pour*

*l'essentiel, par les acteurs économiques majeurs de l'économie mondialisée : les banques et entreprises multinationales. L'omniprésence de ces dernières dans les trous noirs de la finance mondiale – nous y avons repéré 4706 filiales rien que pour les cinquante plus gros groupes européens ! – a deux explications simples. Une part reflète, bien sûr, la réalité de l'activité économique légitime des dits groupes : l'usine en Irlande de l'un, la franchise de l'autre en Suisse... Concernant l'autre part, substantielle, il s'agit pour l'écrasante majorité des multinationales de localiser librement la valeur qu'elles produisent à l'abri de l'impôt, voire des revendications de hausse salariale – et, parfois, du régulateur boursier ou de la justice* ».

Ce nouveau rapport, synthétique et pédagogique, décortique les statistiques officielles pour montrer, par exemple, que les habitants des Iles Vierges britanniques sont officiellement les premiers investisseurs à l'étranger : leur « pays » investirait par exemple quatre fois plus dans l'économie chinoise que le Japon... Un détail que ne reflètent pas les indicateurs couramment utilisés. Il rappelle aussi que, selon l'OCDE, 60% du commerce mondial correspond à des transactions entre filiales d'un même groupe, dont une large part sont fictives et permettent de localiser les profits là où ils ne seront pas taxés. Marchandises, assurances, transport maritime, droits de propriété intellectuels... tous les biens et services sont concernés.

## **Noeud de l'évasion fiscale et de la criminalité**

Les auteurs ont analysé les implantations des cinquante principales multinationales européennes et les éventuelles justifications qu'elles en donnent à leurs actionnaires ; bilan, parmi les «*trois entreprises reines de l'opacité* », on retrouve l'héritière d'Elf : «*Parmi les 712 filiales consolidées dans ses comptes annuels, le géant pétrolier français Total n'indique que le nom de 217 filiales, sans même donner leur lieu d'implantation* ». Les banques restent les championnes de l'essaimage offshore, ainsi la BNP-Paribas arrive-t-elle 3<sup>ème</sup> (après la Deutsche Bank et Barclays) avec 347 filiales localisées dans l'un des soixante territoires considérés comme un paradis fiscal par le réseau international d'ONG et de chercheurs *Tax justice Network*. L'impact est considérable : perte de

ressources financières du fait de l'évasion fiscale («*la seule évasion fiscale des multinationales est responsable d'une perte de 125 milliards d'euros pour les caisses des pays du Sud*»), pression au moins-disant fiscal («*le taux moyen d'imposition des profits des sociétés ne cesse de diminuer au plan mondial. Il est passé en moyenne de 37 % en 1993 à 32,7 % en 1999 et 25,5 % en 2009, soit une diminution d'environ 7 points en 10 ans.*»), pression sur les salaires («*le transfert de la plus-value offshore contribue à mieux rémunérer le capital que le travail*»), et bien sûr corruption et criminalité en tout genre («*Autre motif de délocalisation virtuelle des transactions passées par les multinationales : échapper à la justice. Une précaution utile, par exemple, lorsque l'obtention d'un marché public à l'étranger s'accompagne du versement de commissions, voire de rétrocommissions*»). Le rapport établit que la solution ne peut pas venir d'exigences envers les paradis fiscaux eux-mêmes, et qu'il faut donc s'en prendre à leurs utilisateurs. Il se conclut donc sur des propositions à destination des grandes puissances, techniquement réalistes... à condition que la volonté politique soit au rendez-vous. Car les auteurs précisent tout de même qu'ils ont «*calculé, à partir de l'indice d'opacité financière établi par Tax Justice Network, que les pays du G20 [représentent] 39% de l'opacité financière internationale. Le taux monte à 88% si on y ajoute les autres pays de l'Union européenne et les territoires sous son influence* ».

Or, la Suisse négocie en ce moment des accords bilatéraux avec l'Allemagne et le Royaume-Uni sur le principe d'un prélèvement à la source sur les revenus des non-résidents, permettant d'éviter à l'état helvétique de transmettre des données fiscales, c'est-à-dire d'appliquer les fameuses conventions bilatérales de coopération fiscale qui, bien que largement insuffisantes, sont une des seules avancées concrètes obtenues à ce jour...

**Alice Primo**

Note 1 - *L'économie déboussolée : Multinationales, paradis fiscaux et captation des richesses*, Jean Merckaert et Cécile Nelh, décembre 2010, 56 pages. Rapport téléchargeable sur <http://ccfd-terresolidaire.org> Pour participer à la campagne du CCFD «*Aidons l'argent à quitter les paradis fiscaux* » : [www.aidonslargent.org](http://www.aidonslargent.org)

Note 2 - Comité catholique contre la faim et pour le développement

CAMEROUN

# Bolloré-Vilgrain : la terre, la sueur et le sang

**Bolloré, premier des investisseurs français en Afrique, et Vilgrain, représentant de ces derniers, n'ont de cesse de vanter les bénéfices de leurs activités sur le continent pour les populations. Sauf que celles-ci, sans doute ingrates, tentent de faire entendre depuis quelques semaines un autre son : celui du ventre qui a faim, voire celui des os qui se brisent.**

**A**lexandre Vilgrain préside depuis 2009 le CIAN, ex-Conseil des investisseurs en Afrique noire, relooké en Conseil français des investisseurs en Afrique. Sa centaine d'entreprises adhérentes représenteraient les trois quarts de l'activité des sociétés françaises sur le continent, soit un chiffre d'affaires cumulé d'environ quarante milliards d'euros, et sont invitées à se conformer à sa « Charte sur le développement durable » et à sa « Déclaration sur la prévention de la corruption ». Aussi, Vilgrain peut-il affirmer que « *L'Entreprise, vitrine de la Nation, est bien au cœur du développement* » et que « *nous pouvons considérer que les pays du Sud jugent les pays du Nord et en particulier la France, bien moins sur leur politique d'aide au développement que sur la politique des entreprises qui investissent localement* » (Edito de *La Lettre du CIAN*, novembre-décembre 2010).

Cela fait donc plutôt mauvais effet lorsque l'association française Peuples solidaires lance, en octobre dernier, un appel urgent en appui à l'ONG camerounaise CODEN, qui dénonce l'accaparement de 10 000 hectares de terres fertiles pour doubler la superficie de canne à sucre cultivée par Somdiaa, le groupe d'Alexandre Vilgrain. Les populations locales accusent en effet l'entreprise camerounaise qu'il détient, la Sosucam, de les spolier de leurs terrains contre des indemnités dérisoires, de polluer leur environnement par l'épandage aérien de produits phytosanitaires et par les

effluents liquides des usines, de ne presque pas créer d'emploi local et toujours dans des conditions de travail inacceptables... Peuples Solidaires et les Amis de la Terre ont enfoncé le clou le 9 novembre, en décernant à la Somdiaa le prix Pinocchio du Développement durable, au point que la Somdiaa s'est fendue le lendemain d'une réponse officielle, où elle prétend œuvrer au développement et réfute l'accusation d'accaparement des terres, jurant que la production de sucre est à destination du marché intérieur camerounais. Un argument fallacieux pour le CODEN, qui rappelle qu'« *en rachetant son unique concurrent, la Sosucam s'est offert une situation de monopole qui lui permet tous les abus, à commencer par la vente de son sucre à des prix inaccessibles à la population.* (...) *La convention signée entre la Sosucam et le groupe brassicole français Castel prouve qu'une partie de la production de la Sosucam est exportée vers l'Europe* ». L'argumentaire vertueux est ainsi décortiqué point par point par le CODEN, Peuples Solidaires et les Amis de la Terre, qui concluent : « *La responsabilité sociale de la Somdiaa doit se traduire par des actions visant les causes et non les conséquences du problème* » ([www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org)). De quoi inspirer le prochain édito de la *Lettre du CIAN* ?

## **Bolloré : fronde des ONG, omerta médiatique**

En juin 2010, le directeur général de la société Bolloré, Gilles Alix, écrivait dans un droit de réponse à Survie que « *la société anonyme Bolloré et ses filiales emploient, au Cameroun, plus de 3 500 salariés. Tous perçoivent des salaires largement supérieurs aux minima légaux et bénéficient d'une protection sociale et de services de santé que nulle autre société implantée au Cameroun n'est en mesure d'apporter à ses salariés* » (*Billets d'Afrique* n°193, juillet 2010). Malheureusement pour ce groupe qui aime à se présenter comme une « *entreprise citoyenne* », quatre ONG ont déposé le 3 décembre une « *plainte* » devant les points de contact nationaux de l'OCDE pour non-respect des « *principes directeurs* » édictés par cette dernière, dans les plantations de la Socapalm, une entreprise camerounaise d'huile de



Somdiaa, prix Pinocchio du développement durable

palme contrôlée à près de 40% par le groupe français. Aucune condamnation judiciaire à espérer : il s'agit uniquement de procédures prévues dans le cadre de « *démarches volontaires* », dans lesquelles le groupe risque uniquement de se voir invité à fournir des explications ou des contre-arguments auprès de ces structures de l'OCDE. S'il décide d'ignorer cette demande, la seule chose à craindre serait que des médias s'en emparent et que cela nuise à son image : c'est le fameux *name and shame* (nommer et faire honte), seule réponse proposée par le marché dans la vision libérale de la « *responsabilité sociale des entreprises* ». Les ONG ont donc mis le paquet : la française Sherpa, l'allemande Misereor et les camerounaises Focarfe et CED, ont déposé cette plainte simultanément en France, où se trouve le siège du groupe Bolloré, et en Belgique et au Luxembourg, les paradis fiscaux où sont domiciliées les *holdings* par l'intermédiaire desquelles le fleuron industriel de la Francafrique engrange les bénéfices de la Socapalm, et ont organisé une conférence de presse. Malgré cela, un silence médiatique assourdissant : il semble qu'à part France Inter, *Le Monde Diplomatique* et *Rue 89*, aucun journaliste français n'ait souhaité relayer l'information... A moins que les rédactions n'aient été contactées



et mises en garde sur les risques de procès suite à la divulgation d'informations qu'elles n'avaient pas les moyens de vérifier ? Même l'Agence France Presse n'a pas fait de dépêche, attendant peut-être de connaître la version de M. Bolloré par souci du respect de la contradiction, suite aux intimidations judiciaires à l'encontre de plusieurs médias au printemps dernier ? Ce sont en tout cas des explications qui circulent « en off »... D'ailleurs, *Afrik.com* dit avoir « tenté de recueillir la position des responsables parisiens du groupe Bolloré sur la question Socapalm. En vain. Une copie du communiqué publié mardi par le groupe nous a toutefois été adressée ». Sauf que ledit communiqué, qui semble se borner à dire que Bolloré « n'est pas gestionnaire, mais seulement actionnaire minoritaire de la Socapalm », est introuvable sur le site internet du groupe, contrairement à ses autres communiqués de presse.

### Un ex-militaire français aux commandes

Qu'elle qu'en soit la raison, cette *omerta* médiatique est d'autant plus scandaleuse que

le non-respect des principes directeurs sont en fait des violations flagrantes des droits humains : emprise sur l'espace vital des populations riveraines, pas ou peu d'emploi pour les actifs locaux, pollution des cours d'eau (rejets des huileries dans les rivières, rendant l'eau impropre à la consommation, à la pêche et à la baignade...), irrespect des normes fondamentales du travail (sécurité et santé au travail, sécurité lors des transports), campements vétustes pour le logement des travailleurs, irrespect des procédures de négociation collective, et bien sûr un recours massif à des sous-traitants pour avoir des ouvriers agricoles saisonniers corvéables, sans aucun des avantages sociaux dont se targue M. Alix.

Mais surtout, le dossier fait état du « climat de terreur entretenu par la société de sécurité », qui organise des « fouilles inopinées » des villageois et des « descentes » chez eux pour chercher d'éventuels régimes de noix de palme qu'ils auraient volés (alors même qu'ils peuvent les avoir récoltés dans leur propre jardin de case... quand celui-ci a pu être maintenu). Les ONG s'appuient sur des témoignages d'« actes de sabotage,

passages à tabac des villageois pris avec des régimes de noix de palme, destruction des habitations mais également des cas de viols et de meurtres ». Elles précisent qu'il s'agit de « la société Africa Security Cameroun SARL. Fondée par Patrick Turpin, un ancien officier militaire français, elle opère comme une véritable milice privée ». Une véritable armée privée, oui : développée avec le parrainage du sinistre Jean Fochivé, ex-patron de la police politique qui a durablement traumatisé les Camerounais, Africa Security a compté jusqu'à 2 500 employés, mis notamment au service d'Elf, des groupes forestiers et du clan Biya. Patrick Turpin, qui avait un temps été « porteur de valises » entre Yaoundé, Paris et Genève, avait même réussi à obtenir un permis de port d'arme collectif pour ses hommes...

Le communiqué que s'est procuré *Afrik.com* précise : « Au sein de cette plantation, le groupe Bolloré garantit des conditions de travail et de sécurité à tous ses salariés ». Pour les ouvriers en sous-traitance et les populations riveraines, c'est moins sûr...

Alice Primo

## En bref

### Les médias français vus par les autorités américaines

Un télégramme sur l'engagement de Washington auprès de la communauté musulmane de France, mis en ligne par Wikileaks, dresse un rapide bilan sur les médias français. Les trois paragraphes, relevés par l'ACRIMED, éclairent entre autres le traitement de l'actualité franco-africaine en France :

« 17. Les grands journalistes français sont souvent issus des mêmes écoles d'élite que de nombreux responsables gouvernementaux. Ces journalistes ne considèrent pas nécessairement que leur rôle premier soit de surveiller le pouvoir exécutif. Nombre d'entre eux se voient davantage comme des intellectuels, et préfèrent analyser les événements et

influencer leurs lecteurs plutôt que de rapporter les événements.

18. Le secteur privé des médias en France (presse écrite, TV et radio) continue d'être dominé par un petit nombre de conglomerats, et les médias français sont davantage régulés et soumis aux pressions politiques et commerciales que leurs homologues américains. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, créé en 1989, nomme les dirigeants de l'ensemble des chaînes de télévision et stations de radio publiques et surveille leur contenu politique.

19. L'accès à Internet se développe de manière continue en France, notamment chez les jeunes générations, et remplace rapidement les médias traditionnels. Toutes les grandes chaînes de télévision et stations de radio ont leur propre site Internet, tout comme les grands organes

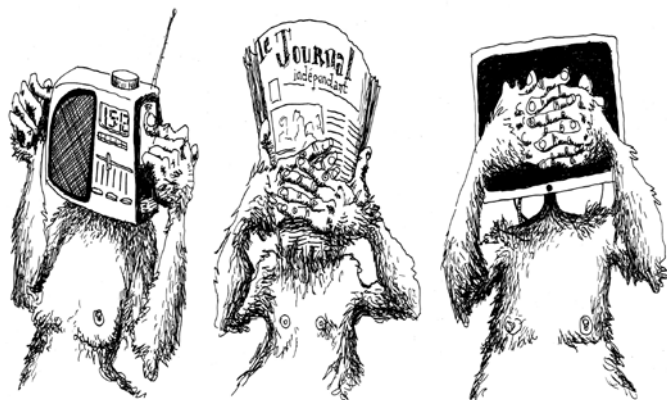
de presse écrite. Les blogs sont un moyen de communication de plus en plus populaire pour les minorités et les ONG, qui les utilisent pour exprimer des opinions qu'ils estiment ne pas retrouver dans les médias traditionnels ».



M<sup>r</sup> A. Juppé  
Ministre des Colonies

### Juppé, ministre des colonies ?

Alain Juppé, nouveau ministre de la Défense, a déclaré, à propos des ressortissants français présents en Côte d'Ivoire : « Nous leur avons donné un certain nombre de conseils, notamment, lorsqu'ils le peuvent, de retourner en métropole » (France Inter, 27 décembre). Personne ne l'a donc prévenu qu'officiellement, depuis 1960, on dit plutôt « en France » ?



FRANCE

# Coopération : nouveau ministre, même politique ?

Le remaniement ministériel de novembre dernier a ressuscité le ministère de la Coopération. Un mois et demi nous auront suffi pour établir la fiche de poste de son nouvel occupant, Henri de Raincourt.

Un mini-scandale autour de l'obtention illégale d'un permis de construire avait contraint le secrétaire d'Etat à la Coopération Alain Joyandet à démissionner, début juillet 2010. Il n'avait pas été remplacé, ses attributions et ses collaborateurs passant directement sous la houlette de Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères. Avec le remaniement de mi-novembre, on a vu réapparaître une fonction de ministre de la Coopération, sous tutelle de la nouvelle ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie. Elle est occupée par Henri de Raincourt, ex-ministre des relations avec le Parlement dans le précédent gouvernement et, encore avant, ex-président du groupe UMP au Sénat.

## Compétences recherchées : aucune

Alain Joyandet avait admis ne rien connaître à l'Afrique lors de sa nomination. L'analyse de l'activité parlementaire de son successeur ces cinq dernières années indique que, à part sa participation à la Commission des Finances du Sénat, où il voyait a priori passer les grilles budgétaires de l'aide au développement et des opérations militaires extérieures, il ne semble avoir aucune attirance ni compétence pour les questions dont il a maintenant la responsabilité. On trouve certes une proposition de résolution déposée au Sénat en octobre 2005, demandant la création d'une commission d'enquête sur l'immigration clandestine, dont l'exposé des motifs fait l'éloge d'« une politique volontariste et décomplexée : une immigration choisie par un contrôle rigoureux des entrées étant le légitime pendant des mesures tendant à une intégration réussie ». Les

demandeurs de visas et les sans-papiers apprécieront.

## Mission : développer la coopération-business

Comme son prédécesseur, Henri de Raincourt ne perd pas de vue que la coopération peut ouvrir des marchés aux entreprises, notamment grâce aux partenariats public-privé qu'il défend : « Il ne faut donc pas s'enfermer dans des stéréotypes. Il faut au contraire ouvrir toutes les possibilités pour financer le développement qui est une



ENCORE UN SPÉCIALISTE À LA COOPÉRATION !  
M<sup>r</sup> LE MARQUIS DE RAINCOURT.

*nécessité absolue pour l'Afrique, qui je le rappelle, a aujourd'hui 800 millions d'habitants et qui en aura 2 milliards en 2050* » (RFI, 23 décembre).

On reconnaît là le résultat d'une formation efficace par son directeur de cabinet, qui n'est autre que Luc Rigouzzo, qui était jusqu'alors directeur général de la PROPARCO, la filiale de l'AFD spécialisée sur l'investissement privé.

Celui-ci déclarait le 22 octobre dernier à Genève : « L'Afrique est aujourd'hui dans la même dynamique que la Chine il y a vingt ans. Une classe de consommateurs solvables est en train d'émerger. Il faut cesser de voir l'Afrique comme un simple réservoir de ressources naturelles, car le potentiel de ce continent, c'est la population africaine elle-même. Avant 2040, un sixième des Africains disposeront

*d'un pouvoir d'achat annuel supérieur à 1 700 milliards de dollars* ».

## Conditions : fréquents voyages en Françafrique

Enfin, comme son prédécesseur, de Raincourt se contrefiche pas mal du respect des Droits humains et de la démocratie par les chefs d'État avec lesquels il s'affiche tout sourire. Son premier voyage officiel en Afrique a ainsi été à Bangui, pour le cinquantenaire de l'indépendance de la Centrafrique le 1<sup>er</sup> décembre. Après avoir été reçu par François Bozizé, qui s'apprête à organiser des élections sur mesure pour ne pas lâcher son fauteuil de président-dictateur, il a blanchi ce dernier dans ses déclarations à la presse : « Il y a une Commission électorale indépendante (CEI), les dates des élections sont connues, le nombre des candidats est à peu près connu, je crois aussi. Et donc, il me semble qu'une campagne électorale comme elle se déroule en France, aux Etats-Unis ou partout ailleurs où la démocratie est le système politique en vigueur, peut maintenant s'engager ».

Son deuxième voyage a été au Burkina Faso, du 10 au 12 décembre, là aussi pour les commémorations du cinquantenaire de l'Indépendance. La rencontre avec le président-dictateur a cette fois eu lieu après l'élection présidentielle, puisque c'est en novembre dernier que Blaise Compaoré s'est bricolé un score soviétique de 80% (Billets d'Afrique n°197, décembre 2010). C'est pendant ce voyage, la veille du 12<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo et de ses compagnons, une date symbolique pour toutes les forces progressistes burkinabé, qu'il s'est permis de donner des leçons de démocratie à Laurent Gbagbo.

Il aura fallu attendre l'investiture du président guinéen nouvellement élu, le 21 décembre, pour offrir au nouveau ministre l'occasion d'un voyage moins françafricain (Alpha Condé, qui a remporté l'élection présidentielle avec 52% des voix, n'était a priori pas le candidat auquel l'Elysée était le plus favorable...), même si on imagine mal son directeur de cabinet ne pas profiter de ce passage à Conakry pour s'affairer au profit des entreprises françaises. Déformation professionnelle.

Alice Primo

TCHAD

# L'impunité sera-t-elle toujours de mise au Tchad ?

**Chercher à traduire Hissène Habré et ses complices devant les juridictions tchadiennes et internationales est la concrétisation de la lutte contre l'impunité, préoccupation majeure de l'Association tchadienne pour la promotion et la défense des Droits de l'homme (ATPDH).**

**D**epuis 2000, l'ATPDH s'obstine à faire juger Hissène Habré et ses complices. Ces complices qui occupent pour la plupart des hauts postes de responsabilité au Tchad, sont nombreux dans l'appareil sécuritaire de l'Etat. Ils sont très présents au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, à la police et à la gendarmerie.

Des plaintes contre eux ont été déposées le 17 octobre 2000 au cabinet du premier juge d'instruction par plusieurs victimes en les citant nommément. Le magistrat instructeur a adressé un cahier de doléances au gouvernement tchadien pour lui permettre de prendre en charge les plaintes en toute quiétude. Sa demande concerne le renforcement de sa sécurité, la dotation de son cabinet de matériel supplémentaire de travail et d'un moyen de déplacement. A ce jour, aucune réponse n'a été donnée au juge et c'est ce qui, officiellement, bloque le dossier.

Quand nous jetons un regard en arrière pour apprécier les obstacles auxquels nous sommes confrontés, le régime actuel issu du système habréiste n'a aucun intérêt à encourager la fin de l'impunité des auteurs de violations massives des Droits de l'homme perpétrées pendant huit ans de règne de Hissène Habré.

Quant au jugement de Habré lui-même, le chemin demeure très long.

De 1982 à 1990, le Tchad a enregistré 40 000 morts et des milliers de disparus, de veuves et d'orphelins du fait de la cruauté humaine démontrée dans les geôles de la Direction de la documentation et de la sécurité (DDS), la célèbre machine répressive du dictateur Hissène Habré.

Il est impensable pour les défenseurs des Droits de l'homme de se croiser les bras ou se taire devant une telle situation qui offre aux auteurs une parfaite impunité.

Depuis douze ans, les organisations des Droits de l'homme, aussi bien nationales qu'internationales, se déploient et s'engagent à faire juger Habré et ses sbires. Qui doivent répondre de leurs actes. Malheureusement cette prise de position n'est nullement partagée par les opposants au respect des droits de l'homme. Le Sénégal se vautre dans sa logique empreinte de ruse et le Tchad, se complait à l'accompagner dans l'exercice de manœuvres dilatoires en refusant de soutenir les victimes dès les premières heures de leur quête de justice.

Les victimes ont déposé plainte devant les juridictions sénégalaises en 2000 et Hissène Habré a été inculqué d'actes de barbaries, de torture, par le magistrat instructeur sénégalais. Après moult tergiversations, la Haute Cour sénégalaise a déclaré les juridictions sénégalaises incompétentes pour connaître de ce dossier.

Les victimes se sont donc tournées vers la Belgique en vertu de sa loi sur la compétence universelle. Les plaintes furent instruites par le magistrat instructeur belge pendant quatre ans après lesquels le juge inculpa Habré de crimes contre l'humanité, crime de guerre, crime de génocide.

Il décerna un mandat d'arrêt international contre lui et la Belgique demanda son extradition, que refuse le Sénégal. Le président sénégalais Wade sort le dossier de son cadre légal, en fait une affaire africaine et l'envoie donc devant l'Union africaine qui, après avoir fait étudier les options possibles de juger Habré en Afrique, confie le dossier au Sénégal en le mandatant de juger Habré au nom de l'Afrique.

## Wade se dérobe

Le président sénégalais qui a évoqué des raisons financières pour retarder l'ouverture par la justice sénégalaise d'une instruction, n'arrête pas de plonger les victimes dans le désarroi.

Les difficultés financières ne sont qu'un souvenir car le 24 novembre 2000, au cours d'une réunion de bailleurs de fonds, les pays participants ont notifié leur contribution au titre de la communauté internationale couvrant aisément le budget de 8,5 millions d'euros élaboré par



*Hissène Habré passant en revue ses troupes à Ndjamena au pied d'un Transall français.*

l'Union africaine et l'Union européenne pour le jugement de Habré au Sénégal.

Spécialiste de sorties incendiaires, le président Wade, dans sa déclaration du 10 décembre 2000, regrette d'avoir accepté le mandat de l'Union africaine, exprime son refus de faire juger Habré et son intention de s'en débarrasser en envisageant une éventuelle extradition au Tchad, arguant qu'il ne bénéficie pas de soutiens suffisants auprès de ses amis. Lesquels ? Nous ne saurions répondre à cette question. Nous pouvons simplement relever que le dossier Habré n'a pas du tout été imposé à Wade. Il reste et demeure le seul responsable de sa déception ou regret. C'est lui qui a refusé en 2005 de faire droit à la demande d'extradition de la Belgique pour brandir l'idée de la dignité africaine qui requiert le jugement des chefs d'Etat en Afrique et par l'Afrique.

Nous craignons d'arriver un jour devant une juridiction avec Habré sans victimes ni témoins. Mais en dépit de toutes ces difficultés nous croyons fermement que Habré sera jugé un jour.

*Jacqueline Mounaida*

# KAMERUN ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique

Ce livre, fruit de quatre années de travail et dont on attendait la parution depuis janvier 2010, apporte une contribution très importante à l'histoire de la décolonisation française. Depuis un demi-siècle une lourde chape de silence a enseveli l'histoire du Cameroun, livrée à la seule désinformation officielle. C'est cette chape qui est levée avec cette parution. En effet, en face de la désinformation, il n'y avait que les affirmations des victimes, qui émergeaient çà et là, méprisées par les tenants de la propagande, baptisée histoire. Il fallait ce travail méticuleux, minutieusement documentée, pour décrire enfin les longues années d'une atroce guerre de répression, menée par la France au fond de l'Afrique tropicale, pour détruire l'UPC (Union des Populations du Cameroun). Au départ il y a la légitime revendication nationale des Camerounais, celle d'un territoire sous tutelle de l'ONU, portée par la grande figure de Ruben Um Nyobe, qui ira à New York à la tribune de l'ONU l'exprimer clairement. Le gouvernement français fait tout pour empêcher puis pour déconsidérer cette parole. Ensuite l'UPC, le mouvement fondé par Um Nyobe, de

harcèlements en provocations, est interdit par le Haut Commissariat français au Cameroun, qui réussit ainsi à exclure cette force politique essentielle de la marche vers l'indépendance. L'ONU confiera cependant à la France l'organisation de la transition vers l'indépendance.

Réduit à la clandestinité, pourchassé, l'UPC est acculé à la lutte armée. Il faudra de longues années, avant et après l'indépendance, d'une véritable guerre coloniale, avec son cortège d'atrocités, pour venir à bout de ce mouvement populaire qui comptera des milliers de combattants. Plusieurs régions du Cameroun seront alors ravagées. Le pays des Bassa et celui des Bamiléké. Le nombre de morts reste une grande inconnue. André Blanchet, alors journaliste au Monde, dont la rédaction est hostile à l'UPC, parlera de 120 000 morts.

L'enquête présente le bilan de recherches dans les archives gouvernementales françaises et camerounaises, celles de la rébellion ayant évidemment disparu en quasi totalité. S'y ajoutent des entretiens avec les ultimes témoins survivants. On voit alors émerger un tableau effrayant de ce que le Cameroun a vécu en ces années de feu.

Thomas Deltombe,  
Manuel Domergue,  
Jacob Tatsitsa :  
*KAMERUN ! Une  
guerre cachée  
aux origines de  
la Françafrique  
1948-1971.*  
740 pages, La  
Découverte,  
janvier 2011,  
25 euros.



Alors que le gouvernement camerounais, successivement celui de Ahmadou Ahidjo puis de son adjoint Paul Biya, a tout fait pour priver les Camerounais de leur mémoire, faisant interdire en France, en 1972, par le ministre de l'Intérieur, à l'incitation de Foccart, le seul écrit qui levait le voile, *Main basse sur le Cameroun* de Mongo Beti, ce lourd document de plus de 700 pages fournira aux Camerounais l'occasion de se réapproprier leur histoire niée, pour pouvoir sortir de la situation de peuple zombie qui a fait d'eux les victimes décervelées de cinquante ans de dictature néocoloniale.

*Odile Tobner*

## Bulletin d'abonnement

### Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit \_\_\_\_\_

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
  - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à [contact@survie.org](mailto:contact@survie.org)

Bulletin fondé par F.-X. Verschave  
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoi, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, Jacqueline Mouneida, Rafik Houra.

Abonnements: Frédéric Galerne

Association Survie

107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

[contact@survie.org](mailto:contact@survie.org)

Commission paritaire n°

0211G87632

Dépôt légal : janvier 2011 - ISSN 1155-

1666 Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia -

91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros (Étranger: 30

euros) € personne à faible revenu: 20

euros €

